

2019-20

LIVRET DES ÉLÈVES

POLYTECH MONTPELLIER



POLYTECH[®]
MONTPELLIER

www.polytech-montpellier.fr

L'ECOLE

- L'école en quelques chiffres
- Qui sont vos principaux interlocuteurs ?
- Les locaux d'enseignements
- Conseils et commissions
- Pour trouver une information générale

3
4
5
6
7
8

ETUDES ET SCOLARITE

- Pour trouver une information relative à votre scolarité
- Que faut-il savoir sur le passage du TOEIC ?
- Comment partir à l'étranger dans le cadre de votre scolarité ?
- Pour trouver une information relative à votre stage
- Pour trouver une information relative à l'informatique

9
10
11
12
13
14

L'ANNEE UNIVERSITAIRE

- Les temps forts de l'année 2018-2019
- A votre arrivée, vous vous engagez
- Les conditions pour obtenir votre diplôme
- Pour demander le statut de Sportif de Haut Niveau
- Pour demander le statut d'étudiant en situation de handicap
- Pour réaliser une année de césure
- Pour réaliser un(e) transfert / mobilité au sein du réseau
- Pour devenir étudiant - entrepreneur

15
16
17
18
19
20
21
22
23

EN DEHORS DES COURS

- Vous souhaitez valider votre engagement étudiant ?
- Vous vous sentez concerné.e par les enjeux du DDDS ?
- Pour pratiquer une activité sportive, artistique ...
- Pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail
- Pour prendre contact avec les anciens élèves
- Les valeurs du réseau Polytech

24
25
26
27
28
29
30



The background is a deep purple with a low-poly, geometric pattern. On the right side, there is a faint, white network diagram consisting of interconnected nodes and lines, resembling a molecular or digital structure. On the left side, there is a vertical column of yellow squares of varying sizes, some of which are arranged in a grid-like pattern, suggesting a digital or architectural element.

L'ECOLE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

POLYTECH MONTPELLIER



9 100 ingénieurs diplômés en activité

275 diplômés

1 307 élèves

- 32% de filles - 68% de garçons
- 41% de boursiers
- 18% d'apprentis



50 ans d'existence (1969)

3 M€ budget de fonctionnement (hors salaires et infrastructures)

7 500 m² de locaux pédagogiques



12 laboratoires de recherche d'appui

10 spécialités d'ingénieur



112 enseignants permanents dont 98 enseignants-chercheurs

46 personnels administratifs et techniques



284 séjours d'étudiants à l'étranger

126 étudiants étrangers

75% de mobilité internationale



Qui sont vos principaux interlocuteurs ?

Si vos interlocuteurs les plus fréquents seront les personnels de votre département, vous serez également amené.e à rencontrer plusieurs interlocuteurs au sein de l'équipe de Direction et des différents Services au cours de ces trois années à l'Ecole.

■ Direction et Services



S. Méjean
Resp.
Services Tech.



J. Boutléroff
Chargée
Communication



C. Berger
Resp. Adm.



S. Pravossoudovitch
Directeur



S. Galindo
Directrice Adj.



J.L. Bantignies
Chargé mission
DDRS



P. Risso
Chargé procédures
Qualité-DDRS

■ Etudes et Scolarité



AL. Faivre
Chargée mission
Formation Continue



C. Faur
Directrice Adj.
chargée Etudes



C. Beauleret
Resp. Service
Scolarité

■ Entreprises et International



P. Benoit
Chargé mission
Rel. Industrielles



L. Torres
Dir. délégué
Partenariats & Rel. Int.



E. Anglaret
Chargé mission
Rel. Internationales



A. Mas
Resp.
Pôle Maths



A. Pinlou
Resp. Pôle
Informatique



R. Ologeanu
Resp.
Pôle SHS



M. Valat
Resp.
Pôle Langues



J. Vacquié
Resp. Service
Partenariats

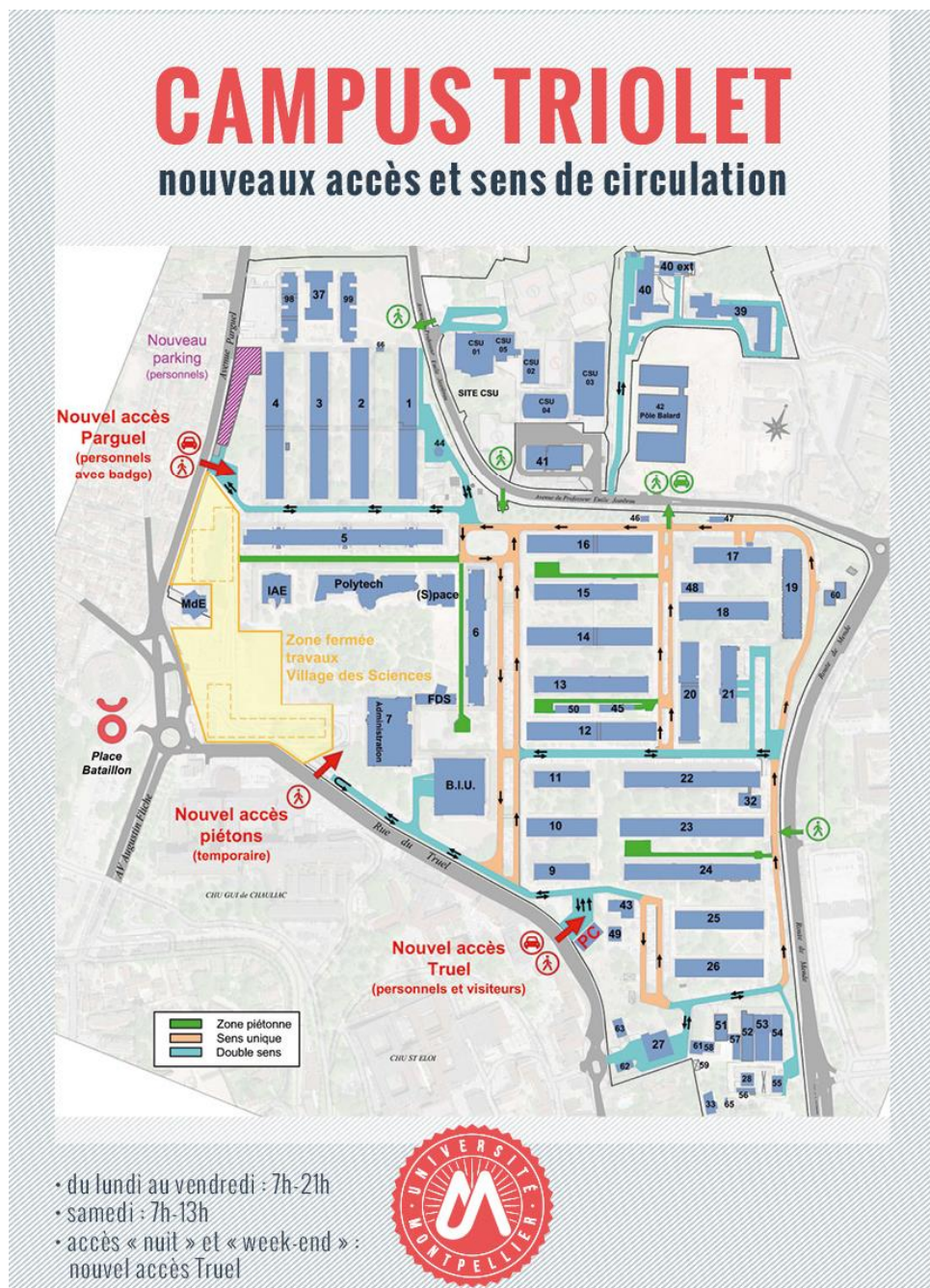


MA. Comte
Chargée mission
Certif RI



S. Durand
Resp. Service
Rel. Internationales

Les locaux d'enseignement



■ Au niveau de l'Ecole

Le Conseil d'Ecole, réuni 2 fois par an, est constitué de 40 membres élus (personnels et étudiants) et nommés, ainsi que de personnalités extérieures (30-50%) dont un Président élu pour 4 ans. Il définit les orientations et la politique générale de l'Ecole.



Philippe Malagola et Serge Pravossoudovitch © N. Seling

PHILIPPE MALAGOLA

Election du nouveau président du conseil d'école

Le Conseil de Direction est constitué de l'équipe de Direction et des Responsables de Département. Il se réunit deux fois par mois pour débattre des sujets soumis par l'équipe de Direction (réunie hebdomadairement) et proposer les orientations.

Le Jury Ecole est constitué « a minima » du Directeur, de la Directrice des Etudes et des Responsables de Département. A l'issue de chaque semestre et de l'année, il examine les avis des Commissions Préparatoires de Département. Il est souverain dans ses décisions. Son avis peut être contraire à celui de la Commission Préparatoire du Département.

La Commission Délégués est constituée de l'équipe de Direction et de l'ensemble des Délégués des Départements. Elle constitue un espace de communication et d'échange où les représentants des élèves peuvent soumettre à la Direction les problèmes rencontrés par les élèves dans le déroulement de leur scolarité et la questionner sur la mise en œuvre de sa politique. Cette Commission a vocation à se réunir 2-3 fois par an.

■ Au niveau du Département

Le Conseil de Département est constitué de l'ensemble des enseignants et personnels BIATS du Département, ainsi que de 2 délégués élèves par année. Il élit pour 3 ans le Responsable de Département, définit l'organisation, la structure pédagogique et les modalités de contrôle de connaissance.

Le Bureau de Département est un organe opérationnel du Département. Il est constitué du Responsable de Département, des Responsables des études et/ou d'année et/ou des stages et/ou des relations internationales.

Le Conseil Pédagogique permet de présenter l'évaluation de la formation par les élèves en présence des enseignants membres du Conseil de Département. Il se réunit une fois par semestre et par année, et peut être convoqué à tout moment de la scolarité pour un problème particulier.

La Commission Préparatoire au Jury Ecole examine chaque semestre les résultats des élèves (validation UE, passage année supérieure, diplomation, prescription épreuves complémentaires) et émet un avis pour chacun. Cet avis sera soumis au Jury Ecole qui sera souverain pour la prise de décision.

Le Conseil de Perfectionnement se réunit tous les 3 ans pour discuter de l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs afin de faire évoluer les orientations pédagogiques. Il comprend les membres du Bureau de Département, des acteurs industriels représentatifs du secteur, des anciens diplômés de la spécialité, des enseignants du Département et des élèves délégués.

Pour trouver une information générale

Au Fil de l'Eau

Chaque jeudi midi, vous recevez par mail la lettre d'information interne de l'Ecole, intitulée **Au Fil de l'Eau**, qui vous propose des informations sur ce qui fait l'actualité de l'Ecole, aussi bien à Montpellier qu'à Nîmes.

Vous organisez un événement ? Vous ouvrez un nouveau club au BDE ? Vous possédez un parcours atypique ou avez réalisé un stage hors du commun ? Pensez à proposer vos sujets à :

polytech-com@umontpellier.fr

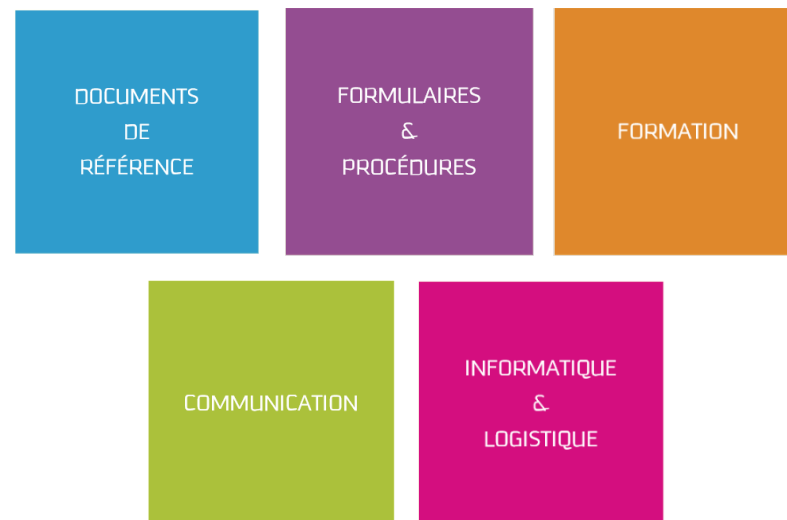
Le service communication se chargera de rédiger l'article et vous le fera valider avant publication.



Intranet

L'intranet est l'interface web réservée aux étudiants et aux personnels de POLYTECH Montpellier. Il est organisé en cinq grandes rubriques : 1. Documents de référence ; 2. Formulaires & procédures ; 3. Formation ; 4. Communication ; 5. Informatique & logistique.

N'hésitez pas à vous y connecter dès que vous cherchez une information !



Contact au Fil de l'Eau :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105
Julia BOUTLEROFF
04 67 14 31 62
polytech-com@umontpellier.fr





ÉTUDES ET SCOLARITÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

POLYTECH MONTPELLIER

■ Pour connaître vos résultats scolaires

Vos résultats sont affichés après chaque Jury Ecole dans vos secrétariats respectifs.

Vos notes sont consultables sur l'ENT.

■ Pour obtenir une attestation (scolarité, résultats)

Vous devez en faire la demande dans vos secrétariats respectifs.

■ Pour une demande d'exonération des droits d'inscription

La demande d'exonération des droits d'inscription aura lieu le 19-11-2019. Votre secrétariat de Département vous enverra sur demande toutes les informations utiles à la constitution du dossier.

Pour bénéficier, lors de l'inscription administrative, de l'exonération des droits d'inscription pour bourse sur critères sociaux, la demande de bourse doit impérativement être faite dans les temps : entre les mois de janvier et avril.

■ Pour tout problème personnel (santé, familial, financier ...)

Plusieurs personnes référentes sont à votre écoute au sein de votre Département (Responsable, Responsable d'année ...) et de l'Ecole (Directrice des Etudes Catherine FAUR, Responsable Scolarité Cédric BEAULERET).

L'assistante sociale de l'Université peut également être contactée au :

04 67 14 31 48

Médecine Préventive, Bât. 20 site Triolet

Du lundi au jeudi 8h30 – 16h30, le vendredi 8h00 – 16h00.



Contact :

Service Scolarité – Bât 31 Bureau 16

Cédric BEAULERET

04 67 14 46 64

polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr



Que faut-il savoir sur le passage du TOEIC ?

■ La certification TOEIC niveau B2 est obligatoire

■ Passage de session officielle

- Au début de la 5^e année pour tout élève sous statut étudiant.
- Avant la fin de la 5^e année pour les élèves sous statut apprenti.
- Le TOEIC pourra être passé à POLYTECH Montpellier. **Le premier passage en session officielle est gratuit** et pris en charge par l'Ecole. Les sessions suivantes seront à votre charge, sachant que vous ne pourrez vous y inscrire qu'après envoi d'un chèque de 49€ au service Scolarité.
- **Aucun désistement de dernière minute ne sera accepté.** En cas d'absence non justifiée, la Direction de POLYTECH pourra décider de supprimer le passage gratuit ou ne pas restituer le chèque de 49€.

■ Aménagement particulier

- Tout étudiant souhaitant un dispositif d'aménagement pour raisons médicales doit, dès son entrée à POLYTECH, **prendre contact avec le service Handiversité et le service de Médecine Préventive** de l'Université de Montpellier afin de constituer un dossier médical.
- Aucun aménagement ne pourra être fait sans avis médical via la procédure précédemment évoquée et acceptation du dossier par l'organisme certificateur (ETS Global).



Calendrier des sessions officielles

<http://www.polytech.umontpellier.fr/index.php/toeic>



TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION

Contact :

Service Scolarité – Bât 31
Mauricette GUIGNABAUDET
04 67 14 31 67
mauricette.guignabaudet@umontpellier.fr



Comment partir à l'étranger dans le cadre de votre scolarité ?

■ L'exposition internationale est obligatoire pour la diplomation

A la rentrée universitaire 2019-2020, les élèves intégrant l'Ecole en 3^e année sous statut étudiant ou apprenti devront réaliser une mobilité internationale d'au moins 2 mois sur les années post-bac pour obtenir leur diplôme.

■ Quelles sont vos possibilités de départ à l'étranger ?

- Les stages à l'étranger,
- Les semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de programmes d'échange étudiants (Erasmus, Brafitec, ...),
- Un double diplôme avec des partenaires universitaires étrangers.



■ Quelles sont les conditions pour partir en semestre(s) d'études ?

Si vous souhaitez partir en semestre(s) d'études dans une université étrangère, votre candidature motivée devra être validée par l'équipe pédagogique de votre Département. Les critères de décision, communs à l'ensemble des Départements, prennent en compte : le mérite académique du S5 au S7, le comportement, la qualité du projet de départ, l'avis des enseignants de langue.

■ Comment organiser / financer votre départ ?

Toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de votre projet sont disponibles sur l'Intranet rubrique « Formation / Relations Internationales » et au service Relations Internationales aux heures d'ouverture au public.



10 octobre 2019
Journée Internationale

Contact :

Service RI – Bât 31 Bureau 005

Sandra DURAND

04 67 14 31 76

polytech-responsable-international@umontpellier.fr



■ Les stages pendant la scolarité

Lors du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de POLYTECH (PEIP), un stage ouvrier de 4 semaines minimum est obligatoire. Il constitue une première prise de contact avec le milieu industriel.

Les élèves sous statut étudiant doivent ensuite effectuer, pendant le cycle ingénieur, au moins 28 semaines de stage principalement en entreprise :

- Un stage de découverte de l'entreprise en 3^e année de 4 à 12 semaines ;
- Un stage technique de type assistant-ingénieur en 4^e année de 6 à 12 semaines ;
- Un stage ingénieur en 5^e année, de 16 à 24 semaines.

Ces stages peuvent être réalisés à l'étranger.

■ La charte des stages

Une charte des stages est à votre disposition sur l'Intranet de l'école rubrique « Formulaires et Procédures / Stages – Jobs d'été » afin de répondre aux questions relatives à vos droits et obligations durant le stage.

■ L'(auto-)évaluation de votre stage

Les stages du cycle ingénieur font l'objet d'une évaluation par compétences. La grille d'évaluation est identique pour les 3 années de la formation, les niveaux attendus varient en fonction de l'année. Vous devrez participer à cette évaluation au travers d'une auto-évaluation, qu'il conviendra d'argumenter pour votre stage de 5^e année.

■ La gestion de votre stage

POLYTECH met à votre disposition l'interface POLY+ pour la gestion des stages (proposition de sujets de stages & de contrats de professionnalisation, édition des conventions, évaluation du stage). POLY+ est accessible sur le site internet de l'Ecole.



15 octobre 2019
Forum stages - emplois

Contact :

Service Partenariats – Bât 31 Bureau 109

Jeremy VACQUIÉ

04 67 14 48 74

polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr



■ iPads

POLYTECH vous prête un iPad pour la durée de vos études. Pendant la durée du prêt, vous restez responsable de cet outil pédagogique. Un site web dédié aux iPads vous aidera pour sa configuration :

<http://ipad.polytech.umontpellier.fr>

Ces iPads sont supervisés par un outil de gestion.

■ Charte informatique

Lors de votre première connexion avec votre compte POLYTECH, vous devrez lire et signer numériquement la Charte Informatique. L'utilisation des salles informatiques et de l'iPad est soumise au respect de cette charte.

■ Messagerie

Chaque étudiant dispose d'une messagerie institutionnelle de la forme :

prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Cette messagerie est la seule utilisée par l'Ecole pour la transmission des informations. Vous devez également l'utiliser pour communiquer avec les personnels de l'école.

■ Logiciels

Des terminaux serveurs sont à votre disposition pour l'utilisation des logiciels pédagogiques depuis l'extérieur de l'école.

Plus de détails sur l'intranet, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

■ Partenariat Microsoft

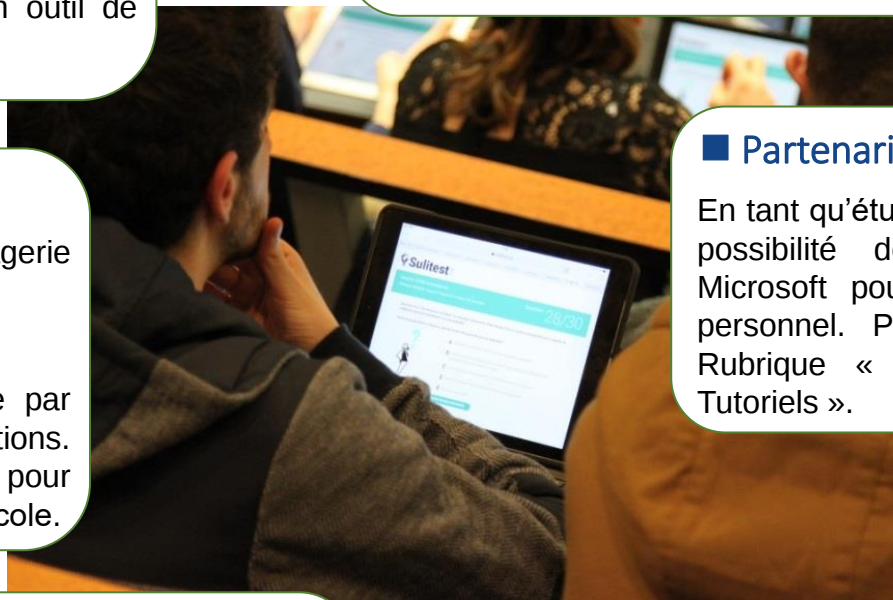
En tant qu'étudiant POLYTECH, vous avez la possibilité de télécharger des logiciels Microsoft pour les installer sur votre PC personnel. Plus de détails sur l'Intranet, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

Contact :

Service Informatique

Stéphanie MEJEAN

<http://st.polytech.umontpellier.fr>



The background is a deep purple with a low-poly, geometric pattern. On the right side, there is a faint, light-colored network diagram consisting of interconnected nodes and lines. On the left side, there is a vertical column of yellow squares of varying sizes, some of which are arranged in a grid-like pattern.

L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

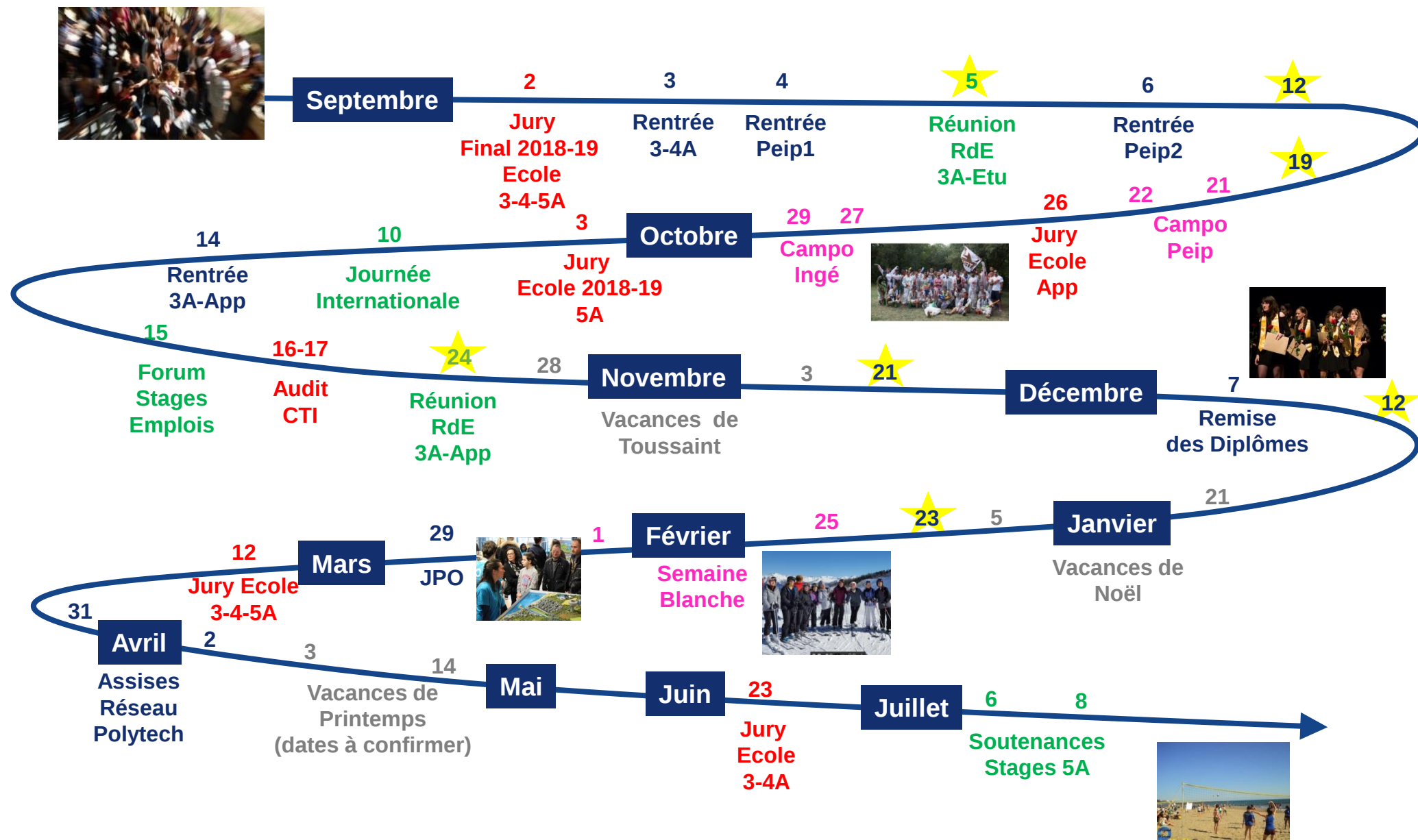
POLYTECH MONTPELLIER

Les temps forts de l'année 2019-2020

2019-2020

Livret des élèves – Polytech Montpellier

16



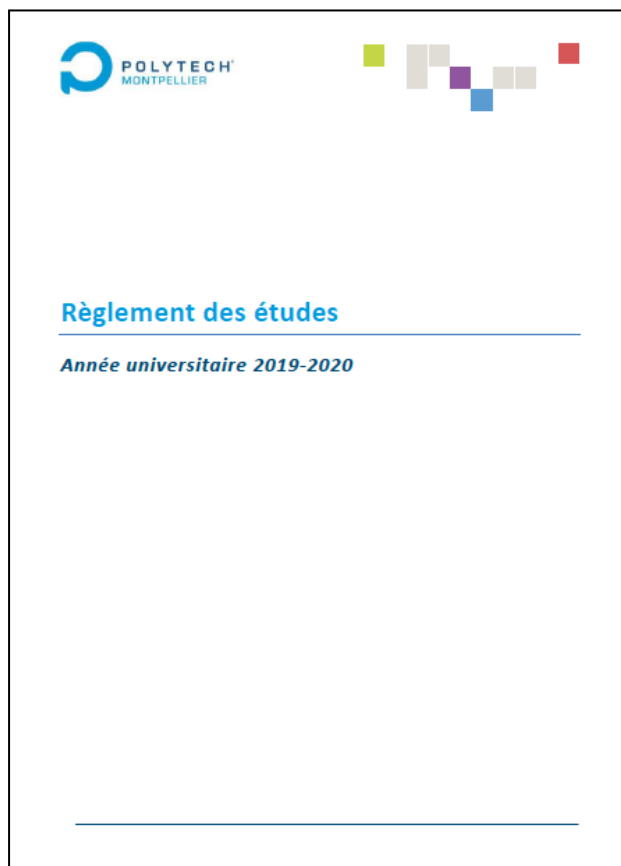
Etu : Elèves ingénieurs sous statut Etudiant
App : Elèves ingénieurs sous statut Apprenti

Session officielle de passage du TOEIC
 A partir de février 2020 : dates non fixées

Lors de la rentrée universitaire, plusieurs documents vous sont remis : le Règlement des Etudes de l'Ecole, le Règlement Intérieur de l'Université de Montpellier, la charte des stages et la charte informatique de l'Ecole.

Lors de votre première connexion sur votre compte POLYTECH, vous devrez signer numériquement ces documents après en avoir pris connaissance et serez ensuite chargé d'en appliquer les dispositions.

Vous vous engagez, pendant la durée de votre cycle ingénieur, à prendre connaissance de toute modification du Règlement des Etudes qui vous sera communiquée par POLYTECH Montpellier via votre adresse e-mail institutionnelle. L'acceptation de ces modifications est obligatoire. A défaut, l'Etablissement ne serait pas en mesure de gérer votre scolarité.



■ Vous devez satisfaire à plusieurs conditions simultanées (Règlement des Études)

- **Validation indépendante de toutes les Unités d'Enseignement**
- **Certification du niveau d'anglais :**

Un élève n'ayant pas validé au minimum le niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ne pourra en aucun cas être diplômé. Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech pour évaluer ce niveau.

- **Mobilité internationale (modalités 2019-2020) :**

La mobilité internationale post-bac ne pourra en aucun cas être inférieure à 2 mois pour l'obtention du diplôme. Pour les élèves de 5^e année sous statut étudiant, et de 4^e et 5^e année sous statut apprenti : chaque élève devra témoigner de l'obtention d'un nombre minimum de 40 points pour obtenir son certificat international.

- **Assiduité :**

Tous les enseignements sont obligatoires : les absences aux activités d'enseignement et aux examens doivent être justifiées. Les éléments permettant cette justification sont décrits dans le Règlement des Etudes.

- **Comportement respectueux** vis-à-vis des autres élèves et des personnels de l'école.



Règlements des Etudes :
Intranet : « **Formulaires et documents / Documents officiels** »



Pour demander le statut de sportif de haut niveau

L'école s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des **Sportifs de Haut Niveau (SHN)** et des **Artistes de Haut Niveau (AHN)** en offrant des **possibilités d'aménagements** (du parcours scolaire, des emplois du temps, des modalités d'examen) qui permettent de conjuguer pratique d'un sport de haut niveau et poursuite d'études supérieures.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs. Un suivi personnalisé est assuré au sein de l'école par une responsable SHN.

Statut SHN : les sportifs concernés sont ceux qui ont le statut SHN national, mais il est également possible d'obtenir un statut local (UM-Polytech).

En pratique, vous devez faire une demande en ligne auprès du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université de Montpellier (<https://www.umontpellier.fr/campus/sport>) et déposer votre dossier au bureau SUAPS de Pharmacie.

Vous informerez de cette demande la responsable du suivi des SHN et le service Scolarité de POLYTECH Montpellier, ainsi que votre Responsable de Département.

Statut AHN : dossier étudié par une commission Polytech. Contacter polytech-shn@umontpellier.fr,



Commission SHN Université de Montpellier

- 24 septembre 2019

DL Dépôt du dossier SUAPS –Pharma : 17 septembre 2019

Contact :

Responsable suivi SHN
Karen GODARY-DEJEAN
polytech-shn@umontpellier.fr



Pour demander le statut d'étudiant en situation de handicap

L'école s'engage dans **l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**.

Cela se traduit à divers niveaux, avec entre autres :

- des facilités d'accès aux différents bâtiments de l'école,
- des aménagements du parcours scolaire, des emplois du temps et des modalités d'examen,
- un suivi personnalisé au sein de l'école par un référent Handicap.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs.

Pour obtenir le statut d'étudiant en situation de handicap, vous devez vous rapprocher du service Handiversité (<https://www.umontpellier.fr/campus/handicap/>) et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS, <https://www.umontpellier.fr/campus/sante-social-handicap>) afin de renseigner un formulaire de demande d'aménagements.

Vous devez également informer de votre demande votre Responsable de Département et le référent Handicap de l'école.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



Contact :

Référent Handicap – Bât 31 bureau 104
Catherine FAUR
04 67 14 46 53
catherine.faur@umontpellier.fr



Pour réaliser une année de césure

Si vous êtes élève en cycle ingénieur sous statut étudiant, vous avez la possibilité d'interrompre temporairement vos études à POLYTECH Montpellier pour réaliser **un semestre ou une année de césure**.

Celle-ci vous sera accordée par décision du Président de l'Université de Montpellier après avis du Jury Ecole, sur la base d'un projet motivé selon les modalités définies par l'Université de Montpellier.

En pratique, vous devrez adresser un **dossier de demande** constitué des éléments suivants au Responsable de votre Département :

- Le formulaire de demande de césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Le contrat d'engagement césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Une lettre de motivation
- Une lettre d'acceptation de ou des organisme (s) prêt(s) à vous accueillir pendant la césure.

Cette demande devra être formulée avant la tenue du Jury Ecole du semestre pair (23 juin 2020).

Le départ en césure devra concorder avec le début d'un des semestres universitaires de l'année 2020-2021.



DL de candidature :
Jury Ecole du 23 juin 2020

Contact :

Directrice Etudes – Bât 31 bureau 104
Catherine FAUR
04 67 14 46 53
catherine.faur@umontpellier.fr



Pour réaliser un(e) transfert/mobilité au sein du réseau

Le réseau POLYTECH vous offre la possibilité de réaliser une demande de transfert (à l'issue de la 3^e année) ou de mobilité (à l'issue de la 4^e année) au sein d'une des 14 écoles du réseau.

■ Transfert

A l'issue de votre 3^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'un transfert dans une autre spécialité du réseau POLYTECH si vous vérifiez les conditions suivantes :

- Vous avez validé votre troisième année. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- OU vous êtes admis à redoubler. Vous devrez vous inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- ET votre demande respecte le classement d'admission dans la spécialité d'accueil.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par l'école demandée.

Vous devez déposer votre **demande de transfert** comprenant la fiche de transfert, une lettre de motivation et un relevé de notes de S5 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



DL de candidature :
31-05-2020

Formulaires de demande de Transfert ou Mobilité :
Intranet Rubrique « Formation / Aménagement d'études »

■ Mobilité

A l'issue de votre 4^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'une mobilité pour réaliser votre dernière année du cycle ingénieur dans une autre spécialité du réseau POLYTECH.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par votre école d'origine.

Vous devez déposer votre **demande de mobilité** comprenant la fiche de mobilité, une lettre de motivation et vos relevés de notes du S5 au S7 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



■ Le DU Etudiant Entrepreneur

Le **Statut Etudiant Entrepreneur (S2E)** permet :

- De substituer un stage obligatoire de formation initiale par un temps de travail consacré à son projet entrepreneurial.
- D'accéder à l'espace de co-working de l'espace France Tech de Montpellier et de bénéficier d'ateliers.
- L'accès au réseau des partenaires régionaux du PEPITE-LR.

Le **Diplôme d'Université D2E** propose, en plus du statut, un accompagnement individualisé de l'Etudiant Entrepreneur. Il est composé d'une UE unique (rapport de stage, consacré au projet entrepreneurial, et une soutenance)

■ Conditions d'accès - Candidature

Le D2E s'adresse en priorité aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 28 ans.

Il peut être suivi soit en parallèle du diplôme principal, soit dans le cadre d'une année de césure.

La **candidature** nécessite d'avoir :

- un projet de création/reprise d'activité,
- l'accord de l'équipe pédagogique de votre Département d'enseignement à POLYTECH.

Les candidats seront ensuite sélectionnés sur la base de la qualité de leur projet et de leur motivation.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



DL de candidature :
08-10-2019 en région Occitanie

A la Une



ETUDIANT ET ENTREPRENEUR

Un IG4 reçoit le prix Pépité LR

Inscription :

Le dossier de candidature est à télécharger sur :

- D2E : <https://pepите.languedoc-roussillon-universites.fr/un-projet-une-idee/d2e-creawiz>
- S2E : <https://pepите.languedoc-roussillon-universites.fr/un-projet-une-idee/statut-etudiant-entrepreneur>

Contact :

Correspondante Pépité pour l'UM
Céline BRETON
celine.breton@umontpellier.fr





EN DEHORS DES COURS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

POLYTECH MONTPELLIER

■ L'engagement étudiant

En accord avec la Charte **Engagement Etudiant** de l'Université de Montpellier, vous pouvez demander, en lien avec le diplôme que vous préparez, une valorisation de compétences acquises dans le cadre d'un engagement personnel tel que :

- une activité bénévole au sein d'une association ;
- une activité d'élu au sein d'un des conseils de l'établissement ;
- une activité professionnelle ;
- une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- un engagement de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou volontariat dans les armées.

Votre demande motivée doit être adressée au référent Engagement Etudiant. Le formulaire de demande est disponible sur l'ENT de l'Université de Montpellier.



■ Les projets citoyens POLYTECH

Vous êtes déjà engagé dans un projet qui vous tient à cœur, ou vous souhaitez vous investir dans une mission qui illustre les valeurs de la société dans laquelle vous vivez ? POLYTECH peut vous accompagner dans le cadre d'un **projet citoyen**, dans différents domaines humanitaires, sportifs, culturels, écologiques...

L'engagement humain des étudiants représente les valeurs de l'Ecole, qui au delà de la diplomation veut s'associer à leur intégration responsable au sein de la société civile.

- Public visé : les étudiants de 4^e année (après validation par le Responsable de Département)
- Valorisation : à l'issue du projet, cette implication citoyenne figurera sur le supplément au diplôme.



Contact :

Référente Engagement Etudiant &
Projets citoyens
Catherine PERRET DU CRAY
catherine.perret-du-cray@umontpellier.fr



Vous vous sentez concerné.e par les enjeux du DDRS?

Depuis 2014, l'Ecole s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue qui comprend un volet Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS). Cette démarche a été labellisée en mai 2016 par le Comité de Labellisation pour l'Enseignement Supérieur.

L'Ecole soutient les élèves dans leurs activités en lien avec le DDRS, n'hésitez pas à vous y impliquer !

■ PolyEarth

Le club PolyEarth, rassemblement des anciens clubs Développement Durable et Humanitech, regorge d'activités et de projets : rédaction d'un éco-guide pour lequel le club a été récompensé du Grand Prix de l'Etudiant, actions de sensibilisation sous forme de films, conférences, paniers bio



■ Le SuliTest



Un questionnaire international de sensibilisation, le SuliTest, est déployé pour l'ensemble des élèves de 3^e année de l'Ecole en langue française. Il est ensuite redéployé en 4^e année en langue anglaise.

■ Les Conférences DDRS

En partenariat avec les élèves, l'école organise des soirées autour des enjeux du développement durable.



Contact :

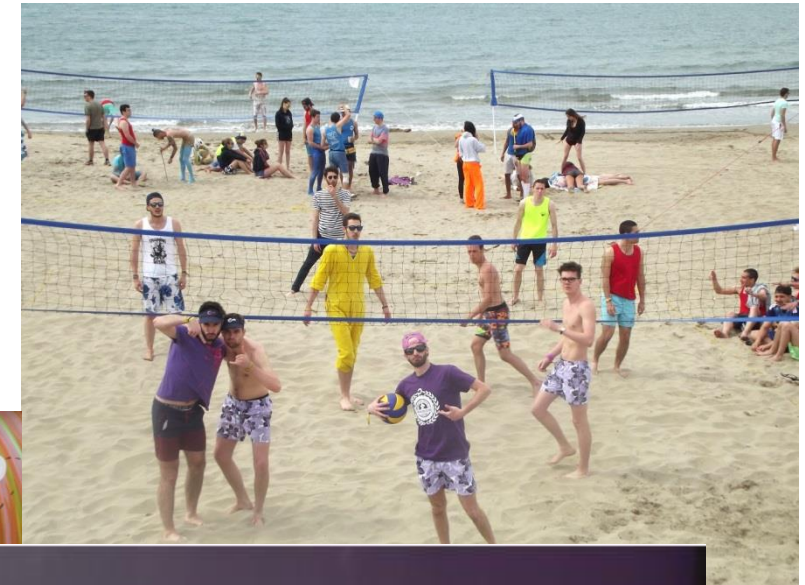
Chargé de mission DDRS
Jean Louis BANTIGNIES
jean-louis.bantignies@umontpellier.fr



Pour pratiquer une activité sportive, artistique, ...

POLYTECH Montpellier encourage l'implication des élèves au sein des Bureau Des Elèves (BDE), Bureau Des Sports (BDS) et Bureau Des Arts (BDA), et dans l'organisation d'événements permettant la promotion de l'Ecole. Les Départements sont informés des responsabilités endossées par leurs élèves.

<https://www.facebook.com/bde.polytechmontpellier/>



Pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail

2019-2020

Livret des élèves – Polytech Montpellier

28



Vous avez la possibilité, dans le cadre de vos études à POLYTECH Montpellier, de suivre gratuitement une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Porter les premiers secours aux victimes d'un accident ou d'un malaise, évaluer rapidement les risques potentiels et mettre en sécurité les personnes, connaître les gestes à effectuer (compressions, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur) et alerter efficacement les secours : tel est le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.

Au sein de l'entreprise, ses connaissances lui permettent de signaler d'éventuelles situations à risque et de réduire le nombre potentiel d'accidents.

Inscription :

Sur l'Intranet, rubrique Formulaires et Procédures.

Inscription possible dès septembre 2019.

Formation dispensée sous réserve d'un minimum d'inscrits.



2 sessions de formation en 2019-2020 :

07 novembre
21 novembre
28 novembre

05 mars
12 mars
19 mars



Contact :

Formatrice SST
Agnès BENEZET
agnes.benezet@umontpellier.fr

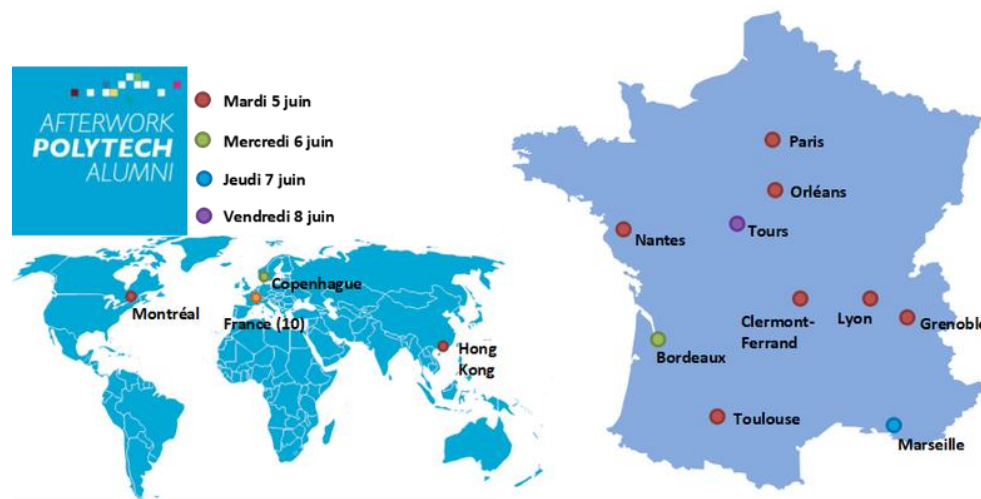


L'association **POLYTECH Connect** regroupe l'ensemble des élèves et anciens élèves de POLYTECH Montpellier. Elle compte à ce jour plus de 8 000 diplômés représentant une cinquantaine de nationalités et présents dans plus de 100 pays.

L'association POLYTECH Connect a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants de POLYTECH Montpellier et de promouvoir la solidarité entre eux.

Cette volonté se décline au travers de plusieurs objectifs :

- Soutenir les étudiants du début de leurs études jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Faciliter les relations et entretenir la proximité des liens entre les diplômés.
- Mettre en relation les diplômés avec les sociétés qui recrutent des ingénieurs.
- Rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde socio-économique.
- Promouvoir l'image de POLYTECH Montpellier et la qualité de ses programmes.
- Participer étroitement aux orientations de l'école en assurant une présence active dans ses instances de gouvernance.
- Fournir un coaching personnalisé aux diplômés pour les aider dans leur vie professionnelle.



<http://www.polytech-connect.com/>

Le Réseau Polytech, des valeurs partagées



---> RESPECT ET OUVERTURE

Dans toute la diversité du réseau – diversité des individus, des parcours, des projets, des métiers – l’engagement commun au respect et à l’ouverture est intrinsèquement lié aux valeurs du service public de l’enseignement supérieur, d’égalité des chances, de liberté de pensée autant que d’autonomie.

Engagements

Les membres du réseau Polytech s’engagent dans la démarche du respect de soi et de l’autre en développant la capacité d’écoute et l’ouverture d’esprit. C’est l’engagement à comprendre et apprécier d’autres points de vue, à s’enrichir de nouveaux modes de raisonnement avant de se forger sa propre opinion ; c’est affaire d’ouverture intellectuelle et de respect, de curiosité et de maturité professionnelle, qui sont autant de qualités essentielles à la vitalité du réseau.

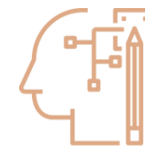


---> RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

Le principe de responsabilité couvre un large spectre allant de la responsabilité personnelle à la responsabilité collective. La transparence est la condition de la confiance entre les membres du réseau. L’intelligibilité des systèmes, la capacité à sélectionner, à transmettre et à recevoir les informations pertinentes font partie des éléments fondateurs de la société du numérique dans laquelle s’inscrit le réseau Polytech.

Engagements

Les membres du réseau Polytech s’engagent dans la démarche du respect de soi et de l’autre en développant la capacité d’écoute et l’ouverture d’esprit. C’est l’engagement à comprendre et apprécier d’autres points de vue, à s’enrichir de nouveaux modes de raisonnement avant de se forger sa propre opinion ; c’est affaire d’ouverture intellectuelle et de respect, de curiosité et de maturité professionnelle, qui sont autant de qualités essentielles à la vitalité du réseau.



---> EXIGENCE ET CREATIVITE

L’exigence intellectuelle et professionnelle est le pilier de la créativité, dans la démarche de progrès que se doit de mener l’ingénieur au service de la société. Ces exigences incluent les vertus intellectuelles intégrées aux formations d’ingénieurs et les vertus morales, intrinsèques à la vie du réseau et nécessaires à son développement.

Engagements

Raisonner, développer son inventivité, rechercher la rigueur et l’objectivité, cultiver l’esprit critique, se questionner sur les progrès scientifiques et technologiques, sont autant d’exigences auxquelles s’astreignent les membres du réseau Polytech. C’est ici la source de la créativité et de l’innovation portées par le réseau.



---> ANTICIPATION ET ESPRIT D'EQUIPE

Le réseau Polytech forme les générations d’ingénieur·e·s qui seront les citoyen·ne·s de demain. Ceci exige de transmettre des formes de pensée qui encouragent l’analyse réflexive, la construction de connaissances et l’anticipation, tout en développant des pratiques pédagogiques adaptées aux nouveaux publics et aux nouveaux moyens de communication. L’esprit d’équipe, la solidarité ou encore le partage démocratique sont autant d’éléments qui créent l’intelligence collective et toute la dynamique de Polytech.

Engagements

Les membres du réseau Polytech s’engagent à inscrire leurs choix dans le respect des préoccupations sociétales et environnementales du monde contemporain, et notamment à contribuer au progrès des technologies dans une démarche de développement durable. Dans cette perspective, ils s’engagent à développer le sens de l’anticipation, les démarches dynamiques et l’esprit d’équipe de façon à favoriser l’innovation collective.

www.polytech-montpellier.fr



POLYTECH[®]
MONTPELLIER



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER